

L'EPS, une discipline à part entière

L'EPS ne se résume pas à des pratiques sportives. Si ces dernières restent importantes pour les élèves, elles sont aussi une porte d'entrée vers d'autres apprentissages.

L'EPS, une discipline à part entière

L'éducation physique et sportive peut-elle se résumer à la pratique de divers sports, comme le laisse penser le ministre de l'Éducation nationale ? En choisissant en période de confinement d'instaurer le dispositif 2S2C (lire ci-contre) externalisant sport, santé, culture et civisme aux collectivités locales sous forme de pratiques et non plus d'enseignements, c'est le chemin qu'il semble vouloir emprunter. Pourtant, le sport n'est pas seulement une affaire d'activité physique. C'est une matière d'enseignement à part entière comme en témoigne Antoine Thépaut, spécialiste de la didactique de l'EPS (lire p19). « *L'éducation physique et sportive est clairement une discipline scolaire, au même titre que les autres, qui participe de la formation globale et polyvalente de l'enfant. De manière générale, on ne peut envisager une éducation sans envisager un accès aux pratiques physiques. Le rôle premier de l'EPS permet d'accéder à cette culture et ce dès la maternelle* », explique-t-il.

En effet, à l'école, l'EPS répond dès le plus jeune âge à de multiples objets de savoirs : moteurs, méthodologiques, sociaux et langagiers. Il s'agit de construire des situations pour répondre à de multiples enjeux. Elle est aussi un moyen d'aborder des notions indispensables à la socialisation de l'enfant comme l'apprentissage du respect de la règle ou du faire ensemble.

LA PLACE DU SPORT À L'ÉCOLE

Cette conception de l'EPS n'est pas toujours allée de soi. « *L'école doit faire aux exercices du corps une place suffisante pour préparer et prédisposer les garçons aux travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes* », stipulaient les instructions du ministère en 1887. Le chemin a été progressif et long pour en arriver à ce que cette matière soit aujourd'hui la troisième en nombre d'heures hebdomadaires dédiées (lire p16). De là à dire que les vus du ministre sonnent comme une régression, il n'y a sans doute pas loin. Mais peut-on vraiment s'en étonner quand on connaît son idée fixe, recentrer les enseignements sur le « lire-écrire-compter » ?



© MilerandNOLA



2S2C, DES ENSEIGNEMENTS SCOLAIRES AVANT TOUT

Lancé à la sortie du confinement, le dispositif 2S2C conventionné avec les collectivités prévoit la mise en place d'activités culturelles, sportives, civiques ou de santé sur le temps scolaire. Le SNUipp-FSU y voit un fort risque d'externaliser hors de l'école des enseignements ramenés au rang d'« activités », permettant au ministre de poursuivre le recentrage sur les dit-fondamentaux. Pour le syndicat, ce dispositif « constitue un premier pas pour dessaisir les PE de leur polyvalence ». De plus, « ces activités sont soumises aux inégalités de ressources des communes et n'entrent plus dans le cadre scolaire obligatoire » alors que ce dernier permet à tous les élèves de découvrir la diversité de ces pratiques tout en tissant des liens avec les autres disciplines. Avec la rentrée, la question de l'avenir du 2S2C reste posée.

*Sport, santé, culture-civisme

Pour autant, enseigner l'EPS n'est pas toujours d'une grande simplicité pour les enseignantes et les enseignants. Si cet enseignement relève pleinement de la mission de l'école, de la compétence et de la polyvalence des PE, il est vrai aussi que toutes et tous ne sont pas forcément à l'aise avec cette discipline, notamment en raison du manque de formation mais aussi des inégalités en matière de matériels disponibles, de locaux ou d'espaces de pratique. Du coup, parfois, l'EPS vient après, quand il reste du temps parce qu'on a dû s'attarder sur d'autres matières pour combler les difficultés des élèves.

“L'éducation physique et sportive est clairement une discipline scolaire au même titre que les autres qui participe de la formation globale et polyvalente de l'enfant.”

s'avérer très utile, à condition que le ou la PE reste maître du jeu. À l'école Henri Perrot dans les Pyrénées-Atlantiques, Christophe Lapeyre fait lui-même danser ses élèves depuis dix ans avec l'aide d'un chorégraphe. Le maître mot de ce tandem est la co-construction. À côté de la dimension athlétique et artistique de la danse, l'enseignant note les effets positifs de cette pratique sur ses élèves : « *Cela renforce vraiment un sentiment de tous capables. Et cela touche autant le timide que le plus sûr de lui* », commente-t-il. Les séances sont complétées par des temps de co-évaluation, de production d'écrit, de verbalisation, une dimension transversale donc qui profite pleinement aux élèves. La co-construction n'est pas une délégation (lire p18). Ainsi, l'EPS peut aussi constituer un outil de médiation permettant de valoriser des élèves en difficulté sur d'autres matières, de mettre en œuvre une pédagogie du « tâtonnement », par essais-erreurs... afin de dépasser ses échecs pour réussir, et ainsi contribuer à réduire les inégalités scolaires.

DES RESSOURCES POUR NE PAS RESTER SEUL-E

Pour autant, les PE doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls. Des ressources existent, en particuliers celles fournies par l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Cette dernière propose des documents pédagogiques, accompagne enseignants et enseignants, organise des rencontres sportives associatives... « *Il y a aussi un enjeu plus politique* », précise Véronique Moreira, présidente de l'USEP. « *Aujourd'hui, l'EPS est très critiquée, beaucoup estiment que les enseignants du premier degré sont incapables de l'enseigner*

et qu'il faut une prise en charge extérieure. » (lire p 17).

Dans la commune rurale d'Aslonnes, dans la Vienne, « *la pratique du sport fait partie de la vie de l'école et bien souvent elle irrigue les apprentissages des autres disciplines* » confie le directeur Philippe Le Merrer. Avec l'appui de l'USEP, l'équipe multiplie les projets en fonction des tranches d'âge, collabore avec les autres écoles du canton (lire p16).

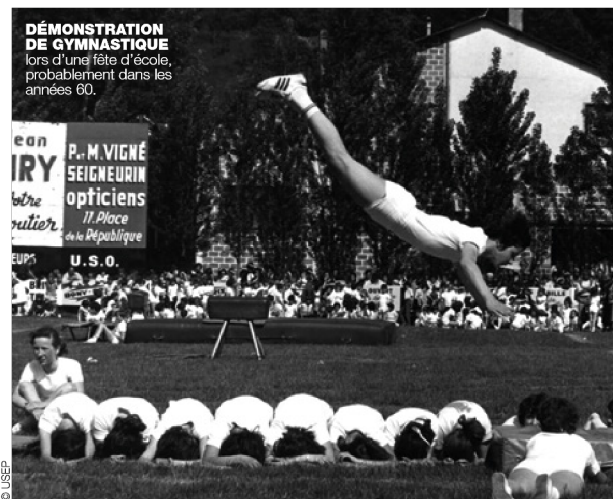
INTERVENANT OUI, MAIS EN CO-CONSTRUCTION

L'appui d'un intervenant extérieur n'est pas non plus à proscrire. Cela peut

De la gymnastique aux programmes d'EPS

« L'école doit faire aux exercices du corps une place suffisante pour préparer et prédisposer les garçons aux travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes ». Il y a de quoi rire ou pleurer en lisant cet extrait des instructions de 1887 qui évolueront heureusement bien vite sous l'impulsion notamment de Ferdinand Buisson dès 1890. Ce dernier souhaite en effet « laisser la joie aux enfants » et fait inscrire pas moins de deux heures d'exercices physiques chaque jour « sur lesquelles on réservera à la gymnastique une demi-heure au moins pour les enfants au-dessous de dix ans ». Aujourd'hui troisième discipline scolaire en horaire consacré, l'EPS reste encore trop souvent dans les pratiques et les représentations un

supplément d'âme que l'on concède pour pouvoir faire un peu de place aux corps et au besoin de se mouvoir après de longues heures passées assis à suivre des disciplines jugées beaucoup plus sérieuses par le commun des mortels. Et pourtant, c'est bien comme discipline à part entière qu'elle doit être considérée nécessitant des apprentissages et des savoir-faire particuliers. Car si elle peut concourir à développer des compétences transversales pour former « un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué », comme le réclament les programmes, cela passe nécessairement par une pratique réflexive et l'acquisition de compétences motrices spécifiques qui concourent aussi à la construction d'une culture commune.



© USEP

Plus qu'une discipline

L'EPS rythme la vie de l'école d'Aslonnes (86). Une activité qui, outre les compétences qu'elle développe, nourrit les disciplines dites plus traditionnelles.

« La pratique du sport fait partie de la vie de l'école, et bien souvent elle irrigue les apprentissages des autres disciplines » explique Philippe Le Merrier, directeur de l'école d'Aslonnes dans la Vienne (86). Et en effet, dans cette petite école primaire de cinq classes, l'EPS est une discipline comme une autre, si ce n'est même la discipline qui permet d'entrer dans les autres apprentissages. De la petite section au CM2, les projets portant sur les activités physiques et sportives sont nombreux. Même lors de la période de confinement, les élèves avaient leurs « devoirs » d'EPS au même titre que le français ou les mathématiques. « On ne se s'était même pas concerté, chacun de notre côté avions indiqué aux élèves des exercices de motricité. La collègue de CE2/CM1, Claire Carrin, a même créé une chaîne YouTube autour du projet basket que la classe avait entamé ».

Toutes les classes débute l'année scolaire par une randonnée collective. Pour les petits, c'est une balade dans le village, pour les plus grands, une journée complète. Il faut dire qu'après avoir passé quatre ans dans l'école, les kilomètres ne font plus peur aux CM2. Pour le déjeuner, c'est pique-nique pour tout le monde. Mais pas un pique-nique comme tout le monde, un pique-nique nécessairement « zéro déchet ». Tout un travail est effectué en amont, en classe, autour du comportement éco-respon-



© Millerand/NAVA

sable, mais aussi après. L'enseignante de CP/CE1, Christine Caubet précise : « On ramasse les déchets que l'on trouve sur notre parcours, ensuite on les place sur une frise afin que les enfants prennent conscience du temps que prennent les objets du quotidien pour se dégrader ».

PROJETS COMMUNS

Tout comme beaucoup d'écoles rurales, l'école d'Aslonnes est une école USEP afin « de pouvoir travailler avec d'autres établissements et rompre un peu notre isolement » explique Philippe. Dès le début de l'année, les enseignants du canton s'organisent pour travailler à deux ou trois autour de projets communs car chaque cycle d'apprentissage d'EPS se termine par une rencontre. Dans certaines classes, comme dans celle de GS/CP de Fabienne Quintard, les élèves correspondent bien avant la première rencontre sportive, « on s'écrit des lettres toute l'année, on s'offre des cadeaux et on organise un banquet à chaque olympiade », explique Fabienne. Pour les élèves de CE2/CM1, l'un des projets portait sur la danse, alors les élèves ont travaillé sur le tableau de Matisse. L'an passé, c'était un projet foot qui rythmait la vie de cette classe, « c'était la coupe du monde féminine, on en a profité pour travailler sur les stéréotypes genrés. On a même réécrit la chanson « Ramener la coupe à la maison » en la féminisant ». Autant d'occasions pour travailler différemment les apprentissages fondamentaux et les autres. Les grands perdants de l'année scolaire 2019/2020 sont les élèves de PS/MS de Marie-Cécile Mollion qui avaient préparé leur randonnée autour du conte du Petit Poucet avec leurs camarades du village de Ligugé. « Nous devions faire notre randonnée le... 17 mars. Autant dire que nous étions déçus, tout était prêt ». Ce n'est que partie remise, on imagine mal cette école, aujourd'hui labellisée Génération 2024, s'arrêter en si bon chemin...

3 QUESTIONS À...

« DONNER DU SENS AUX ENSEIGNEMENTS »



Veronique Moreira,
présidente
de l'USEP

(Union sportive de l'enseignement du premier degré)

1.

QUEL EST LE RÔLE DE L'USEP ?

C'est la fédération de sport scolaire habilitée par l'Éducation nationale, sa mission première est de dynamiser l'EPS dans les écoles, en venant prolonger les activités engagées par les enseignants lors de rencontres sportives associatives qu'elle organise pour finaliser des cycles d'apprentissages. La dimension associative permet d'impliquer les enfants dans l'organisation des actions. Cela répond à tous les objectifs du socle commun, prendre des responsabilités, faire preuve d'initiative et d'autonomie... Faire vivre une association USEP permet aussi aux enseignants d'améliorer le climat scolaire et d'être autonomes dans la gestion des projets. Si les enseignants ont envie de faire une classe sportive ou d'organiser des rencontres de proximité, cela les aide. Une seule classe adhérente permet à toute une école d'être dans cette dynamique. Et pour finir, chaque opération organisée par l'USEP propose des formations gratuites sur et hors temps scolaire à tous ses adhérents.

2.

QUELS TYPES DE RESSOURCES PROPOSEZ-VOUS ?

L'USEP offre une pluralité de ressources. Il y a des documents pédagogiques qui permettent aux

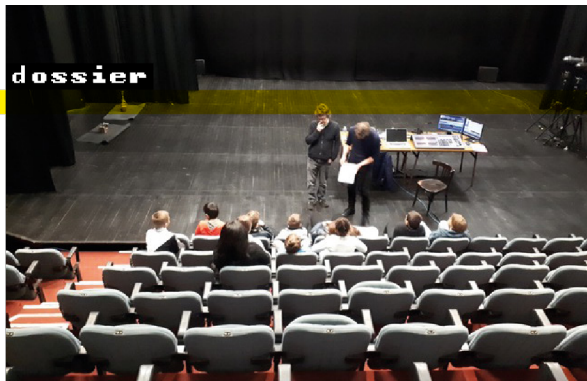
enseignants de pouvoir mettre en place des cycles d'apprentissage d'APS* mais aussi pour accompagner la mise en place des débats associatifs. Ces débats sont des outils importants car ils permettent un retour réflexif des élèves sur leur pratique pour une éducation à la citoyenneté. Est-ce que j'ai pris du plaisir ? Est-ce que l'arbitre peut se tromper ? Est-ce que les filles sont moins fortes que les garçons ? Autant de questions qui peuvent être abordées en contexte sportif. Nous mettons aussi à disposition des documents autour du développement durable, des gestes écoresponsables et sur la santé. Les enseignants sont ainsi mieux armés pour aborder la dimension globale d'un projet sportif. L'USEP permet aussi la mise en réseau de plusieurs écoles. Dans le milieu rural, c'est très apprécié, cela permet de rompre l'isolement et de s'inscrire dans des projets collectifs.

3.

L'USEP, UN PARTENAIRE COMME LES AUTRES ?

L'USEP, contrairement aux autres associations, n'est pas un prestataire extérieur. Nous travaillons avec les conseillers pédagogiques, une façon de nourrir leur mission EPS. L'association permet de concrétiser des projets sportifs porteurs de sens et permet aux enfants de se rencontrer. Cela donne du sens aux enseignements et permet un véritable apprentissage citoyen. Il y a aussi un enjeu plus politique. Aujourd'hui, l'EPS est très critiquée, beaucoup estiment que les enseignants du premier degré sont incapables d'enseigner l'EPS et qu'il faut une prise en charge extérieure. Par sa dynamique plus globale, l'USEP démontre le rôle fondamental des activités physiques et sportives dans le cadre scolaire.

APS* : activités physiques et sportives



Alors on danse !

Christophe Lapeyre met en pratique l'EPS, avec le concours de chorégraphes.

À l'école élémentaire Henri Perrot, à Lons (64), cela fait plus de dix ans que l'on danse ! Au départ, Christophe Lapeyre se lance seul, avec une classe de petite section. Puis, il étoffe les activités en sollicitant des professeurs de danse ou des danseurs-chorégraphes professionnels grâce aux classes PAC*. Le projet se construit au fil de l'année scolaire. Dès septembre, des séances d'EPS à l'école visent à explorer le mouvement, à acquérir un capital gestuel et lexical. Les enfants apprennent à se mouvoir et à percevoir l'espace, à se déplacer et à créer avec les autres. Quand les élèves arrivent en janvier pour rencontrer l'artiste, « ils sont disponibles pour un travail plus précis, pour autre chose qu'une sensibilisation », explique Christophe. « Ils sont prêts à se faire « bousculer », on gagne en exigence, en émotion, en qualité gestuelle et dans ce que l'on ose ». Pendant ces temps d'intervention, l'enseignant apprend de son côté à lâcher prise, une posture pas si évidente. Il observe, note et encourage pour réinvestir les propositions et co-construire, dans une écriture chorégraphique tripartite, une prestation qui sera présentée aux parents en fin d'année. Il faut dire qu'avec les quatre classes qui ont rallié ce projet ces dernières années, c'est plus de 300 spectateurs et spectatrices qui sont attendus. Maîtriser les émotions n'est alors pas une compétence secondaire !

UNE EXIGENCE PARTAGÉE

Chaque année, des artistes différents sont sollicités ce qui permet de modifier les univers et les relations pédagogiques. Mais chaque fois, Christophe avoue être surpris par le degré d'exigence que les enfants ont envers eux-mêmes. « Cela renforce un sentiment de tous capables. Et cela touche autant le timide que le plus sûr de lui. Un équilibre entre une mise en danger et une stabilité : assumer son déplacement en prenant soin de celui des autres ». Ce qui motive le maître est aussi la pratique d'une discipline qui offre autant de transversalité possible. « On touche à différents moyens d'expression qui se répondent ». Il faut préciser que l'activité physique est complétée par des temps de co-évaluation directe ou distanciée grâce à la vidéo, par une production écrite, des apports culturels, mais aussi par des verbalisations. D'une part pour exprimer les ressentis, les appréhensions, les clichés, parfois les refus qui dépassent rarement la première séance, mais aussi les joies et les sensations corporelles. D'autre part, pour fixer la mémoire ou encore pour expliciter des compétences transférables dans d'autres disciplines telles que la concentration, la persévérance, l'auto-évaluation ou l'écoute de l'autre. Déconstruire le stéréotype de genre auprès des enfants comme des parents, mettre en œuvre la pluralité des disciplines EPS ou créer des tissages entre le corps, l'écriture et la parole sont aussi des motivations. « Constaté le bagage culturel et la connaissance de la discipline acquise au fil des ans par les enfants reste une source de satisfaction qui nourrit l'investissement », précise Christophe.

* PAC : Projet Artistique et Culturel

en bref

L'EXEMPLE RÉUNIONNAIS

Plusieurs sites académiques ou départementaux EPS sont riches de ressources pour la classe. On notera pour exemple celui de la Réunion qui propose à la fois des informations générales, des propositions d'activités ou encore des liens vers d'autres ressources. Un incontournable à consulter. [HTTPS://PEDAGOGIE.AC-REUNION.FR/EPS.HTML](https://pedagogie.ac-reunion.fr/eps.html)

À VIDE DE PISCINE

La natation est un enseignement obligatoire, mais les disparités territoriales diminuent les possibilités. À Marseille (13), par exemple, il fallait compter seulement 12 piscines disponibles pour 444 écoles en 2017. En Seine-Saint-Denis, avec 35 bassins pour un million et demi d'habitants, les écoles sont bien en peine d'assurer le programme. La distance, et donc le coût du transport ou le temps de déplacement, constituent également un frein à cet apprentissage.

MA PREMIÈRE SÉANCE...

C'est le sujet du dossier de la revue EP&S parue en septembre 2019. Installer les conditions effectives d'un engagement dans l'activité physique et sportive n'est pas chose aisée. À travers un exemple de cette première séance déterminante, le déroulement présenté apporte une réflexion sur sa conception et les enjeux pour les apprentissages.

EP&S LA REVUE #396

“Une spécificité liée à l'âge des élèves et à l'organisation des enseignements”

rendu compte que dans des activités spontanées où on laisse les élèves constituer leurs équipes, même mixtes, les rôles des garçons sont souvent ceux de distributeur et meneur du jeu et ceux des filles dans le démarquage et une forme d'attente. Le jeu collectif mixte à effectif réduit, va permettre de dépasser cela et aura des effets bénéfiques pour l'inclusion de tous les élèves, par exemple pour des garçons en difficulté motrice.

QUEL EST LE RÔLE DE L'EPS À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

ANTOINE THÉPAUT : L'éducation physique et sportive est clairement une discipline scolaire, au même titre que les autres, qui participe de la formation globale et polyvalente de l'enfant. De manière générale on ne peut envisager une éducation sans envisager un accès aux pratiques physiques. Le rôle premier de l'EPS permet d'accéder à cette culture et ce dès la maternelle. Trop souvent on envisage cette discipline au service des autres, dans une fonction transversale. Elle doit être envisagée et enseignée pour elle-même. L'EPS en soi ne permet pas de lutter contre l'échec scolaire, mais peut tout au contraire renforcer les inégalités selon les conditions dans lesquelles on l'enseigne. Ce sont bien les conditions de mise en œuvre qui vont permettre de mettre les élèves en réussite et non la discipline de manière intrinsèque.

QUELLES SONT CES CONDITIONS ?

A.T. : Il est essentiel de définir les critères de réussite des activités que l'on pratique avec les élèves. S'ils ne sont pas explicites, l'élève est renvoyé à lui-même et ne peut s'inscrire dans une stratégie d'apprentissage. Lorsqu'on fait jouer les élèves, on peut constater un résultat de match mais c'est loin d'être suffisant pour permettre aux élèves de mesurer leurs progrès et leurs réussites. Trop souvent la séance d'EPS terminée, on passe à une autre activité sans prendre le temps de verbaliser ce qui a été réussi ou

non. De la même manière qu'en mathématiques ou en orthographe il faut anticiper un temps de discussion et permettre de conduire une pratique réflexive sur l'activité. Des critères explicites de réussite vont permettre de mieux cerner le sens des apprentissages en cours et pour les PE de mieux lire et évaluer l'activité de leurs élèves. Pour créer des situations de réussite, il s'agit de passer du registre d'une activité spontanée au registre d'une prestation technique reproduite délibérément.

LE SPORT À L'ÉCOLE PERMET-IL DE TENDRE VERS PLUS D'ÉGALITÉ ?

A.T. : Les questions d'inégalités de pratique sportive relèvent de trois ordres : géographiques, sociales et de genres. L'école permet aux élèves de vivre et d'acquérir ensemble des savoirs. À l'inverse de ce qui se passe bien souvent dans les pratiques sportives extérieures où les genres et les milieux sociaux sont bien marqués. Pour autant si on veut travailler ces questions d'égalité, il faut définir les conditions qui le permettent. On s'est

Ce sont bien les conditions de mise en œuvre qui vont permettre de mettre les élèves en réussite et non la discipline de manière intrinsèque.



BIO
Antoine Thépaud est maître de conférences à l'Université de Lille et spécialiste de la didactique de l'EPS. Il est également membre du laboratoire Theodile-CIREL et développe des recherches en didactique comparée.

LES PE ONT PARFOIS DES RÉTICENCES AVEC L'EPS. SONT-ILS SUFFISAMMENT FORMÉS ?

A.T. : Trop souvent on regarde cet enseignement dans le 1^{er} degré à partir de ce qui est pratiqué en EPS au collège et au lycée. C'est un point de vue porté que l'on retrouve pas dans les autres disciplines. Ceci a pour effet de culpabiliser les PE dans un sentiment d'incompétence. Il y a une spécificité, liée à l'âge des élèves et à l'organisation des enseignements qu'il faut prendre en compte. Pour eux, la distance à parcourir pour comprendre les difficultés des élèves est plus grande car plus éloignée des modes de comportement et de raisonnement usuels des collégiens, lycéens et de l'adulte qu'est l'enseignant. Une autre spécificité de cette discipline est qu'elle

oblige à sortir de la classe et à gérer des interactions différentes entre élèves. Affronter le mauvais temps, installer du matériel, gérer des groupes en parallèle amène à développer des compétences professionnelles qui seront également utiles dans la conduite de la classe et des apprentissages. Et puis de la même manière qu'en mathématiques ou en français le développement de connaissances épistémologiques des activités physiques et sportives va leur permettre de mieux accompagner leurs élèves dans la connaissance et la compréhension des activités sportives. Les sports notamment collectifs ont aussi une histoire au même titre que celle des règles d'orthographe ou des techniques de calculs.